

01.07.2003 – 15:38 Uhr

BBT: 2,3 millions de francs pour des places d'apprentissage supplémentaires

Berne (ots) -

Berne, le 1er juillet 2003, OFFT : La Task Force « Places d'apprentissage 2003 », instituée par le conseiller fédéral Joseph Deiss, est davis que la situation en matière de places d'apprentissage peut être qualifiée de stable à tendue sur la base de l'enquête mensuelle menée dans les cantons. Dans sa séance de mardi, la Task Force a déjà entériné diverses mesures pour l'année 2004 : il s'agira de soutenir les promoteurs de places d'apprentissage et de nouveaux réseaux d'entreprises formatrices, ainsi que les spécialistes chargés d'orienter, de manière ciblée, les jeunes n'ayant pas encore trouvé de place d'apprentissage vers des places encore vacantes. Par ailleurs, il conviendra d'intensifier le marketing relatif aux professions et de mieux faire connaître la formation professionnelle aux milieux culturels étrangers. C'est à cette fin que 2,3 millions de francs devraient être débloqués pour le moment.

Selon l'analyse tendancielle effectuée à fin juin 2003 auprès des cantons, le marché des places d'apprentissage est contrasté. La majorité des cantons estiment que la situation est stable dans ce domaine. Les cantons d'Argovie, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, de Berne, de Soleure et de Zürich, quant à eux, parlent d'une situation tendue. À l'échelle nationale, les possibilités de choix d'apprentissage sont limitées dans les professions commerciales et informatiques. En revanche, il y a encore des places d'apprentissage vacantes dans la construction et dans les professions connexes, de même que dans l'artisanat. Les cantons sefforcent présentement, au travers de diverses mesures, d'offrir aux jeunes sortant de l'école obligatoire un accès au monde du travail : contacts ciblés avec des entreprises formatrices, appels dans la presse et accroissement du nombre d'offres transitoires.

Sur la base des réponses des cantons, la Task Force en a déduit que la situation en matière de places d'apprentissage resterait tendue l'an prochain. C'est pourquoi elle a décidé de prendre trois mesures principales et deux mesures d'accompagnement afin de créer des places d'apprentissage supplémentaires en 2004 ; dans ce but, la Confédération débloquera 2,3 millions de francs pour le moment.

À titre de mesures principales, la Task Force entend notamment appuyer financièrement les promoteurs de places d'apprentissage ; cette première mesure constitue un instrument efficace et aux effets rapides vu que les personnes ayant leurs entrées dans l'économie régionale sont bien placées pour motiver les entreprises formatrices à mettre des places d'apprentissage supplémentaires à la disposition des jeunes. La deuxième mesure vise à offrir une aide financière aux nouveaux réseaux d'entreprises formatrices : de la sorte, des entreprises réunissant leurs efforts ont la possibilité de proposer en commun des places de formation. La troisième mesure concerne l'appui aux jeunes durant leur recherche de places d'apprentissage et le mentoring : ainsi, les spécialistes orientent de manière ciblée les jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage vers les places encore vacantes ; de plus, ils les conseillent et interviennent en leur faveur auprès des entreprises.

La Task Force a également prévu deux mesures d'accompagnement. D'une part, l'intensification du marketing relatif aux professions et, d'autre part, l'explication aux divers milieux culturels, par des personnes de contact triées sur le volet, de l'importance pour les jeunes de suivre un apprentissage et de l'achever.

Au début de la période d'apprentissage 2003, la Task Force dressera

un premier bilan concernant les contrats d'apprentissage conclus jusqu'à ce moment-là, et décidera de la marche à suivre.

Renseignements :

Ursula Renold, directrice suppléante de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), tél. 031 323 76 12 ursula.renold@bbt.admin.ch

Dani Duttweiler, centre de prestations Formation professionnelle, OFFT, tél. 031 324 73 47, dani.duttweiler@bbt.admin.ch

Internet: www.bbt.admin.ch // (dossier: Task Force « Places d'apprentissage 2003 »)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000119/100464635> abgerufen werden.